

STATEMENT

L'Ukraine annonce son retrait du Traité d'Ottawa

Lyon, le 1^{er} juillet 2025. Le 29 juin, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a signé un décret annonçant le retrait de l'Ukraine de la Convention d'Ottawa, qui interdit l'utilisation des mines antipersonnel. L'Ukraine, qui avait ratifié la Convention en 2005, devient le sixième État à s'en retirer ou à annoncer son intention de le faire, après la Finlande, la Pologne, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

« L'utilisation des mines antipersonnel a été éradiquée du continent européen depuis 30 ans. Leur réapparition est tragique. Nous reconnaissons le droit de l'Ukraine à se défendre dans le cadre du conflit actuel. Mais de nombreux rapports démontrent que les mines antipersonnel ne sont plus efficaces dans les guerres modernes. Ces armes entraînent une contamination à long terme et représentent un grave danger pour les populations civiles. Plus de 84 % des victimes de mines étaient des civils dans le monde en 2024. Leur utilisation met en péril des vies longtemps après un conflit, entrave la reconstruction, le retour sûr des communautés déplacées et les efforts pour restaurer la paix. Nous appelons l'Ukraine, ainsi que tous les États, à respecter le Droit international humanitaire et à placer la protection des civils au-dessus de toute considération. Nous exprimons notre vive inquiétude face à la décision de l'Ukraine. De plus, un retrait pendant un conflit armé actif n'est pas autorisé par la Convention d'Ottawa. Les États parties doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher que la Convention, essentielle à la protection des civils, ne soit encore plus fragilisé. »

Des rapports font état de l'usage de mines antipersonnel par l'Ukraine en 2022 dans la région d'Izium. Les États-Unis ont transféré des mines antipersonnel à l'Ukraine à deux reprises en 2024. Cette décision a créé un précédent extrêmement préoccupant.

La Russie utilise massivement des mines en Ukraine depuis 2022, ce qui a fait de l'Ukraine le pays le plus contaminé au monde. Son retrait de la Convention d'Ottawa risque d'encourager l'utilisation accrue de mines sur son territoire, avec de lourdes conséquences pour les populations civiles.

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis plus de 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

/ Contact presse
Clara Amati
M. 06 98 65 63 94
M. c.amati@hi.org

/ Contact presse
Clara Amati
M. 06 98 65 63 94
M. c.amati@hi.org